



8 syndicalistes Goodyear condamnés à de la **prison ferme** pour avoir défendu leur emploi.

1143 chômeurs :

**Les coupables courent toujours.**

## RELAXE POUR LES 8 GOODYEAR !



**STOP A LA REPRESSION DES SYNDICALISTES**

Les 5 syndicalistes de ROANNE...  
 La condamnation de l'inspectrice du travail accusée d'avoir violé la confidentialité de documents de TEFAL...  
 Et à DOLE, à C&K où un Délégué Syndical licencié attend toujours que la justice se prononce...  
 A la MJC, où la CGT a réussi à empêcher le licenciement du Délégué Syndical Aux Opalines, où plusieurs salariées qui se plaignaient des conditions de travail ont été « foutues » à la porte comme des malpropres,  
 A IDMM, ou à NP Jura où nos militants font l'objet de mutations autoritaires...

Ce sont les fondements de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence !  
 Porter atteinte à 1 militant syndical, c'est porter atteinte à TOUTE LA CGT ET A TOUS LES SYNDICATS !

Pour la première fois depuis un demi-siècle un gouvernement a demandé que soit requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.  
 En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises. **Avec les 8 condamnés de GOODYEAR l'exécutif veut faire un exemple.**  
 Le gouvernement affiche sa volonté de mettre les Procureurs et les forces de polices aux services des grands groupes pour briser toute résistance à la destruction des emplois et de l'industrie. Evidemment les militants de terrain en général et ceux de la CGT en particulier sont les plus touchés.  
 C'est pourquoi nous en appelons à l'ensemble des salariés, aux militants, aux syndicats d'entreprises, unions locales, départementales, régionales, fédérations ou simples salariés solidaires, pour qu'ensemble nous fassions la démonstration de notre détermination.

**RASSEMBLEMENT JEUDI 4 FEVRIER 2016 à 17 H30  
 DEVANT LA SOUS-PREFECTURE DE DOLE  
 PLACE DE LA LIBERTE A LONS LE SAUNIER**

**TOUS ENSEMBLE  
 CONTRE LA  
 CRIMINALISATION DE  
 L'ACTION SYNDICALE**